

Le Réseau  
des Missions  
Locales

BILAN  
2017

# BÉNÉFICIAIRES

de la  
*protection*  
*internationale*

RESTEZ CONN@CTÉ - [WWW.MLRENNES.ORG](http://WWW.MLRENNES.ORG)

# LE CONTEXTE

En partenariat avec le CLPS, notre Mission locale a mis en place une action expérimentale à destination des Garantie Jeunes, réfugiés ou bénéficiant de la protection subsidiaire. Dépourvus de ressources financières et vivant parfois une situation d'extrême fragilité, ils ne maîtrisent pas suffisamment la langue française pour intégrer les dispositifs de droit commun. L'objectif est de leur assurer une intégration réussie.

Cette prestation vient compléter la formation proposée par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) en accompagnant les bénéficiaires à la levée des freins périphériques, tout en bénéficiant d'une action de formation linguistique, mais également en adaptant le parcours pédagogique autour de leur expérience de la citoyenneté.

Pour assurer la réussite de ce parcours, un suivi individuel renforcé est proposé conjointement par la Mission locale et l'organisme de formation.

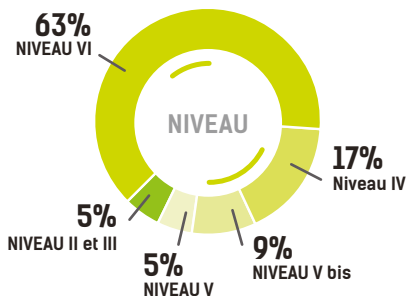
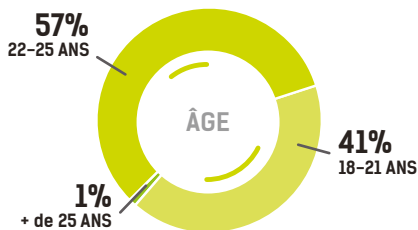
Cette action bénéficie du concours financier de l'État et de la Région.



# CARACTÉRISTIQUES *des jeunes*

En 2017, trois tendances notables :

- une large majorité d'hommes
- une part importante de jeunes âgés de 22 à 25 ans
- une majorité de Niveau VI (inférieur à BEP - CAP)



**48%**  
DE JEUNES BÉNÉFICIENT  
DE LA PROTECTION  
SUBSIDIAIRE

**75%**  
EN LOGEMENT PRÉCAIRE

**64%**  
SONT CÉLIBATAIRES

**76%**  
N'ONT PAS LE PERMIS

**97%**  
UTILISENT  
LES TRANSPORTS  
EN COMMUN



# RAPPEL

## du circuit de mise en œuvre de l'accompagnement

### LES BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION INTERNATIONALE

#### Réfugiés (convention de Genève) et bénéficiaires de la protection subsidiaire

Les jeunes Afghans, Irakiens, Syriens, Soudanais, Érythréens, Tibétains... en structure d'hébergement COALLIA, CHRS, en hébergement nomade ou encore à la rue, sont orientés vers la Mission locale sur les conseils de l'OFII, de référents sociaux COALLIA, de membres d'association d'aide aux migrants ou encore de compatriotes

#### DES PROBLÉMATIQUES COMMUNES

- jeunes adultes de moins de 25 ans,
- sans famille
- non francophone
- sans ressource,
- sans solution d'hébergement durable,

qui nécessitent une prise en charge globale : accompagnement aux démarches administratives, mise en œuvre d'aides financières, prescription de formation, accès à l'emploi et au logement

Un accompagnement dédié à ce public a donc été organisé : une conseillère, Marie LOSFELD, appuyée par une jeune en service civique pour l'aide physique aux démarches, accueille ces jeunes au 7, rue de la Parcheminerie. Le pôle Environnement Santé Sociale de la Mission locale est largement sollicité au travers d'entretiens spécialisés menés par Sandrine Le GOFF (CESF) et Élisabeth MOISSELIN, référente santé.

UN DES DISPOSITIFS PRIVILÉGIÉS DANS L'ACCOMPAGNEMENT EST CELUI DE LA GARANTIE JEUNES.

UNE GARANTIE JEUNES AVEC UNE SPÉCIFICITÉ : UN SAS D'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS DE SIX MOIS EN DÉBUT DE PARCOURS.

LÀ AUSSI, LE SUIVI EST EFFECTUÉ PAR LA MÊME CONSEILLÈRE : AURÉLIE HAYS.



# OFFICE FRANÇAIS de l'Immigration et de l'Intégration

## COORDONNER LE DISPOSITIF NATIONAL D'ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE ET DES RÉFUGIÉS

Seul opérateur de l'État en charge de l'intégration des migrants durant les cinq premières années de leur séjour en France, avec une mission de coordination et d'animation du Dispositif National d'Accueil des Demandeurs d'Asile et des Réfugiés.

À Rennes, l'accueil des personnes étrangères et l'organisation de leurs parcours d'intégration se fait à la **Direction Territoriale**, 7 rue Jean Julien Lemordant.

Chaque personne étrangère bénéficie de plusieurs prestations d'accueil, dont un test d'évaluation linguistique et un entretien personnalisé, durant lequel il signe le **contrat d'accueil républicain** (CIR), contrat qui l'engage à suivre plusieurs formations obligatoires, civique et linguistique (trois parcours possibles en fonction du niveau de la personne : 200, 100 ou 50 heures, le niveau A1 du CECRL étant visé). À noter que ces formations sont obligatoires et, en cas d'absences injustifiées, le préfet peut s'opposer à la délivrance d'une carte de séjour pluriannuelle.

L'accompagnement des jeunes bénéficiaires de la protection internationale nécessite d'être en veille sur la réalisation de cet engagement. Le partenariat institué entre la Mission locale et l'OFII permet le repérage des jeunes non convoqués, la poursuite de formations débutées dans d'autres régions, et enfin la connexion entre les deux dispositifs, CIR et Garantie Jeunes.



# LE CIRCUIT d'accompagnement

## 1<sup>ER</sup> ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT

Selon les situations, plusieurs orientations

### GARANTIE JEUNES

CLASSIQUE : SPÉCIFIQUE\*

### EMPLOI

Retour Mission locale  
Accompagnement  
administratif à la  
demande

### COMPÉTENCES CLÉS

Fin du dispositif  
Possibilité de  
Garantie Jeunes

## \*GARANTIE JEUNES SPÉCIFIQUE RÉFUGIÉS

### GARANTIE JEUNES

### FIN DU DISPOSITIF

6 MOIS D'APPRENTISSAGE  
DU FRANÇAIS AU CLPS  
(lire, écrire, comprendre...)

SAS  
GARANTIE JEUNES  
CLASSIQUE

RECHERCHE  
STAGE, EMPLOI,  
FORMATION

RENOUVELLEMENT  
6 mois possible  
selon situation

### ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL PAR AURÉLIE

(administratif, logement, santé, mobilité, aide à la recherche d'emploi, stage, formation...)



# UNE COLLABORATION

## renforcée avec le CLPS

Myriam CORTES,  
FORMATRICE AU CLPS



« Pour cette action dédiée, le cadre de collaboration avec la Mission locale est différent. Nous avons une fréquence régulière de contacts. La formatrice assure un lien continu entre les jeunes et la Mission locale : pointage des absences, problèmes rencontrés par les jeunes, comportements individuels et collectifs, absences non justifiées, retards. Ensuite, transmission de ces infos à la Mission locale.

La formatrice référente doit mettre en place un cadre dès le démarrage de l'action et faire en sorte qu'il soit respecté par tous. Elle ne se limite pas à l'apprentissage du Français Langue Étrangère. Les jeunes présents n'ont plus de cadre depuis plusieurs mois. Reprendre un rythme au quotidien en respectant des horaires, en « rendant des comptes » pour les retards et les absences, n'est pas évident pour eux. L'attitude dans le groupe, le respect pour le groupe, la gestion de la parole au sein du groupe, le téléphone portable, la posture dans le groupe, tout ceci prend du temps au quotidien dans le face-à-face pédagogique, mais aussi du temps après le face-à-face pour faire le retour à la Mission locale. Il faut répéter au quotidien le cadre.

À mi-parcours, la Mission locale intervient auprès de la promotion et de la formatrice pour faire un point d'étape. Cette mise au point permet de replacer le cadre de l'action, afin de maintenir les participants dans une dynamique positive et maintenir la cohésion au sein du groupe.

### **Cette action bouleverse-t-elle vos pratiques ?**

La posture de formateur est différente, c'est un groupe de jeunes migrants, leur âge, leur niveau de scolarisation impactent sur l'intervention du professionnel. Il n'y a que très peu de place pour le travail individuel. Pour certains, ce n'est pas toujours évident de prendre des notes, laisser la langue maternelle en dehors de la salle de cours, se mobiliser sur une activité collective à l'oral. Pour ce qui est de l'organisation pédagogique, la formatrice référente travaille tout ce qui est grammaire, conjugaison et écrits le matin. L'après-midi est consacré à l'enrichissement lexical, aux compréhensions orales, au travail sur vidéos ou internet, à la citoyenneté, à la vie en France, en Bretagne, à Rennes, au système de santé, au logement, etc. Elle s'appuie aussi sur des faits d'actualité pour leur donner des informations permettant une meilleure intégration. Nous essayons d'organiser des sorties pédagogiques, toujours dans un cadre défini par l'action : les immerger dans des situations du quotidien.

### **Quel bilan en faites-vous ?**

Pour ma part, le bilan est positif : la progression à l'oral et à l'écrit est là, et les progrès sont d'autant plus importants pour les jeunes qui travaillent pendant le cours et en dehors du cours. Plusieurs reprennent le travail fait en salle le week-end et cela se voit. Au niveau de l'expression orale, ils sont beaucoup plus autonomes et ont plus de fluidité. Le travail du groupe permet de prendre confiance aussi pour les plus réservés et, en effet, petit à petit, ils s'ouvrent sur le groupe, mais aussi sur l'extérieur. »

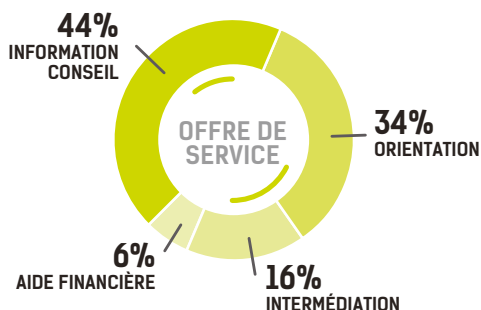


# LES SERVICES proposés

**La citoyenneté représente une large partie des services proposés. Il s'agit principalement d'un appui pour les démarches administratives : inscription à Pôle Emploi, régularisation à la Préfecture, CAF...**

L'offre interne de la mission locale peut être mobilisée : bénéficier d'un dispositif d'accompagnement renforcé (la Garantie Jeunes par exemple) ou d'un appui conseil avec les professionnels référents sur les questions de formation, d'emploi, mais également de santé ou de budget.

L'offre des partenaires peut également être mobilisée, en particulier sur les aides aux logements, mais aussi sur la formation : les prestations de mobilisation du Conseil Régional, le Programme Breton de Formation, mais aussi Déclic action avec L'AFPA.





# MFU Rennes - St-Grégoire

## Comment faciliter l'intégration d'un jeune BPI

Christelle DEBONNE

CHARGÉE DE MISSION DÉVELOPPEMENT DE FORMATION

### **Comment avez-vous fait pour adapter le contenu au jeune ?**

*Nous lui avons proposé d'être en binôme avec une personne du groupe pendant les cours théoriques. Le formateur a pris aussi du temps avec lui, faisait attention à son élocution, son débit de parole. Pour le vocabulaire technique, nous avons utilisé un catalogue de produits du bâtiment, avec les noms des produits et leur photo. Le jeune devait les apprendre.*

*En atelier, c'est différent, une démonstration est faite dans un premier temps par le formateur, ensuite les stagiaires font et reproduisent les gestes.*

*Il faut veiller à ne pas faire à leur place : le stagiaire que j'accompagnais avait parfois tendance à se mettre dans une posture d'attente... J'avais le sentiment qu'il pouvait se servir de la barrière de la langue. Il faut rapidement percevoir cette position pour la corriger. Car rappelons que l'objectif est bien de les accompagner dans la réussite de leur intégration.*

## **UNE COLLABORATION RENFORCÉE ENTRE COALLIA ET LA MISSION LOCALE**

Le lien entre la Mission locale et Coallia a toujours existé. Cependant, il n'était pas aussi structuré qu'il l'est aujourd'hui, et ne permettait pas la fluidité et la rapidité de transmission d'information.

Le phénomène migratoire ayant évolué, nous sommes de plus en plus confrontés à un public de moins de 25 ans nécessitant une prise en charge spécifique. Nous retrouvons de manière quasi systématique les problématiques suivantes : barrière de la langue, famille restée dans le pays d'origine ou dans les pays tiers... Ces contraintes sont souvent source de préoccupation et limitent l'investissement dans les démarches d'insertion. Les difficultés à se repérer dans le parcours d'insertion nécessitent un

accompagnement soutenu auprès du jeune, la complexité d'une recherche d'emploi en France.

Dans ces conditions, il est nécessaire de créer un partenariat de proximité avec un interlocuteur unique dans chaque association afin de permettre une connaissance mutuelle de nos modalités d'accompagnement. Notre objectif commun principal étant d'éviter l'errance de ce public à la sortie de nos dispositifs.

Les délais réglementaires de sortie de nos dispositifs imposent une organisation particulièrement structurée. Ce partenariat permet d'assurer au jeune un relais et une continuité dans l'accompagnement vers l'insertion et l'autonomie.



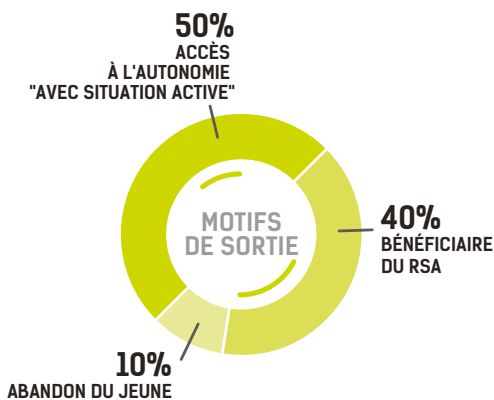
# LES RÉSULTATS

## SITUATIONS DÉBUTÉES

		Nombre de contrats
Emploi	CDI	7
	CDD	19
	Alternance	3
		29
Formation	Mobilisation	37
	Qualification	2
		39
Immersion en entreprise	PMSMP	13
	Service civique	0
		13
Scolarité		2
Total entrées en situation		83

Le nombre d'entrées en prestation de mobilisation correspond en grande partie à l'action SAS CLPS (présentée page 7). Au regard des problématiques rencontrées par les bénéficiaires de cet accompagnement, notamment l'absence de papiers ou une maîtrise approximative de la langue, rendant complexe l'accès à l'emploi, nous considérons encourageants ces résultats.

Le taux élevé de sorties positives du dispositif est à relativiser. Bien qu'ils soient en situation d'emploi ou de formation, nous sommes contraints de poursuivre l'accompagnement administratif car ils ne sont pas autonomes.



# 3 questions à Marie LOSFELD

Marie LOSFELD  
CHARGÉE DE PROJET BPI

## « Marie, un an après, quel est ton regard sur l'évolution de ce dispositif ?

*Depuis un an, je constate une montée en charge du dispositif. On a de plus en plus de jeunes... Notre Mission locale est désormais repérée par les jeunes mais également les partenaires.*

*Avant la création de ce dispositif, nous n'avions pas vocation à accompagner les bénéficiaires de La Protection Internationale. Nous en recevions à la marge, mais pour un temps d'information, puis on orientait vers un partenaire. L'accompagnement des migrants est un peu nouveau pour notre Mission locale, mais également dans le réseau national.*

*On a développé une meilleure connaissance des circuits d'accompagnement. Il faut préciser qu'il s'agit d'un dispositif expérimental, tels que les Missions locales savent développer, qui se construit progressivement, en partenariat, sur la durée.*

## Concernant Les jeunes ?

*Nous l'avons dit précédemment dans ce bilan (p.3-4), les caractéristiques des jeunes sont assez similaires. Néanmoins, les circuits par lesquels ils sont arrivés en France et les raisons pour lesquelles ils ont fui leur pays sont multiples et variées. Chaque histoire est individuelle, la réponse l'est également en conséquence. Je n'avais pas mesuré la lourdeur des processus imposés lors des démarches administratives, quelque soit le sujet sur lequel on va : le logement, la santé, l'emploi... Je leur répète qu'« il faut attendre », « patienter ».*

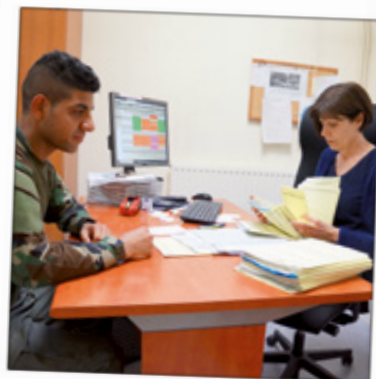
*Ils sont nombreux à attendre leurs papiers, pour une régularisation. Mais ils ne mesurent pas qu'il ne s'agit que de la première étape d'un long processus : trouver un logement, trouver une formation, un emploi, accéder à l'autonomie. Le principal enjeu se situe à ce niveau : bien qu'ils soient en situation d'emploi ou de formation, nous sommes contraints de poursuivre l'accompagnement administratif car ils ne sont pas autonomes.*

*Les réels résultats ne doivent pas être mesurés au regard de l'entrée en emploi mais à l'accès à l'autonomie !*

*Ils expriment parfois un sentiment d'abandon. Il faut souligner que les aides financières sont minimales. Pour ces raisons, la Garantie Jeunes constitue un réel second souffle : ils vont intégrer un groupe, partager des moments en collectif, bénéficier d'une stabilité financière, se mobiliser sur leur projet professionnel et surtout personnel.*

## Que souhaites-tu développer par la suite ?

*Je l'ai dit précédemment, le processus est complexe, je n'avais pas mesuré l'ampleur du temps administratif. Nous devons améliorer notre collaboration avec les services de la Préfecture et le service main d'œuvre de la DIRECCTE.*



# PERSPECTIVES

Stabiliser cette action  
expérimentale

Développer la collaboration  
avec les services de la Préfecture

Développer la collaboration  
avec le service main-d'œuvre  
de la DIRECCTE

**RESTEZ CONN@CTÉ » [WWW.MLRENNES.ORG](http://WWW.MLRENNES.ORG)**



Le Réseau  
des Missions  
Locales

Directeur de la publication : P. Jourdan  
Analyses, rédaction : Y.-M. Droual (Observatoire)  
Conception : [autrement.bzh](mailto:autrement.bzh) - 02 99 78 09 09  
Crédits photos : Mission locale  
CRT : ©Y. LE GAL, ©A. LAMOUREUX,  
©J. PIRIOU, ©Y. BOELLE, ©R. MICAULT

7, rue de la Parcheminerie  
BP 30244 - 35102 RENNES Cedex 3  
Tél. 02 99 78 00 78  
[contact@mlrennes.org](mailto:contact@mlrennes.org)

